

<https://ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article1085>



# Un outil qui redonne du sens

- Textes - La réunion d'enfants -

Date de mise en ligne : vendredi 31 juillet 2015

### **Comment la volonté d'utiliser la réunion avec les enfants a fait évoluer le projet pédagogique d'un CLSH puis une structure toute entière.**

La réunion d'enfants révolutionne le projet pédagogique d'un Centre de Loisirs sans hébergement. Utilisée comme un outil, la réunion d'enfants modifie le rôle de l'animation et la place de l'enfant.

Le CLSH est une structure d'animation qui accueille des enfants ? Bien sûr. Le centre de loisirs répond à deux missions. Certainement la première impliquant la deuxième.

Première mission : mettre en place un mode de garde peu onéreux pour les parents (en effet, les parents travaillent et l'école est fermée à certains moments).

Deuxième mission : mettre en place des activités. Ce n'est pas parce que l'on garde les enfants que l'on va faire n'importe quoi ! Les activités de loisirs sont proposées et encadrées par les animateurs promoteurs et techniciens. Le CLSH est donc un lieu où l'on fait.

## **Le CLSH investit le quotidien**

L'histoire aurait pu s'arrêter là, si ce n'est que les CLSH se développent. Ouverts pendant les grandes vacances, le CLSH investit les mercredis, les samedis, les soirs après l'école. Le CLSH prend pied, de manière régulière, dans le quotidien de l'enfant. Il permet un travail éducatif plus pertinent, car il se confronte à des réalités nouvelles, parfois difficiles (le quartier et la fragilité du lien social, les difficultés économiques du milieu familial...).

La réponse en terme « d'occupationnel » ne peut ni éclairer, ni tenter de résoudre, elle est inadaptée. Nous ne sommes plus dans la problématique de « l'enfant en vacances » mais nous entrons dans celle de « l'enfant au quotidien » (bienvenue dans l'espace !). Pour investir ce nouveau champ, d'autres notions apparaissent dans les projet pédagogiques, il nous faut d'abord :

- accueillir les enfants dans une structure faisant partie intégrante de leur environnement (structure de proximité) ;
- permettre aux enfants de s'approprier un espace où leurs projets peuvent prendre racine ;
- assurer aux enfants des temps de vie enrichissants et agréables, sans négliger la mise en place d'une structure visant :
  - le respect des autres et de soi-même, qui implique le respect de la différence ;
  - l'apprentissage de la vie en collectivité avec d'autres enfants, d'autres adultes dans un cadre qui n'est ni scolaire, ni familial ;
  - de permettre à chacun d'être partie prenante dans la mise en place des activités afin d'apprendre à être acteur de son temps de loisirs...

## **La réunion d'enfants**

Pour réaliser ces nouveaux objectifs, il faut un nouvel outil. La réunion d'enfants est celui qui nous paraît le plus adapté. La parole est donnée aux enfants, et des adultes écoutent cette parole.

Attention au dérapage ! Il faut sortir du schéma : centre de loisirs égal lieu d'activités, sinon la réunion d'enfants ne servira qu'à recenser des activités et à « faire un programme ».

Avançons dans ce nouveau champ (qui n'est pas miné). Parce que la parole est donnée aux enfants et qu'elle est

prise en compte par les adultes, une nouvelle réalité émerge. La place de l'enfant se modifie. Les débats s'ouvrent, les projets se construisent. Les enfants veulent connaître les pourquoi, les comment...

## Fini l'animateur récréologue

L'animateur, prenant conscience du champ qu'il a investi, va être amené à faire un autre travail : adieu l'animateur récréologue, bonjour l'animateur social ! Si on va jusqu'au bout de la parole de l'enfant, de ses constats, de ses attentes, si on joue le jeu de la réunion d'enfants on se laisse prendre au jeu. Les enfants ne sont plus des participants de ces réunions, ils en deviennent les acteurs au même titre que les adultes. L'animateur n'est plus face à des enfants, il est à côté, le retour en arrière n'est plus possible. Le champ investi par l'adulte devient aussi propriété de l'enfant, c'est pour cela que je parle d'acteurs. L'adulte animateur ne peut plus seulement répondre à des besoins, anticiper des désirs, il va accompagner l'enfant dans une démarche de projets.

## La maison des enfants

Le CLSH investit pleinement le champ éducatif et met à jour une nouvelle fonction sociale. L'activité n'est plus utilisée comme une fin en soi mais comme un moyen. La réunion d'enfants n'est plus un outil, elle est devenue la structure, l'essence même du CLSH. Le CLSH n'est pas un lieu où l'on fait pour faire, il devient où l'on vit... un lieu de vie.

Il s'agit donc de lui donner les moyens de ses ambitions. Dans un centre social et culturel où cette « révolution s'est faite », nous sommes allés encore plus loin. Nous avons donné au projet CLSH des espaces réservés à son expression exclusive. Ainsi la Maison de l'Enfance de Haute-pierre (quartier de Strasbourg) est devenue la Maison des enfants.

Si vous passez par Strasbourg, n'hésitez pas à venir nous voir. Vous ne trouverez pas forcément une ruche bourdonnante où la production est le maître mot. Vous découvrirez des lieux investis par les enfants, des lieux en chantier, en devenir... un **peu comme les enfants**.

**Brigitte Thomas**, *Les Cahiers de l'Animation n°20*, CEMEA, 4ème trimestre 1997.